

Baulne les pieds dans l'eau

Promenade dans Baulne, village du Gâtinais, qui avec sa rivière et ses étangs ne manque pas d'eau.



la rivière tombent souvent gravement à cause du froid et de la pluie, le conseil municipal vote la construction de deux nouveaux bâtiments publics protégés d'un toit en tuiles. L'un d'eux, le lavoir de Baulne, est encore debout sur un bras de l'Essonne, près de l'ancien château (4). A Boigny, le lavoir sert aussi de point d'eau pour les jardins et les habitants. Il

tantes sont autorisées à agrandir la fontaine de Montjaupré pour y faire une "laverie" qu'elles rejoignent deux fois par mois par le chemin des laveuses. Une seule condition leur est imposée : qu'elles n'en profitent pas pour ramasser du bois sur le territoire de Baulne. Une source part de ce lavoir, aujourd'hui entièrement envahi par un arbre. Elle alimente la dernière cressonnière de Baulne, bordée par une cabane en bois, autrefois en paille, dans laquelle la femme de l'ancien cressonnier, poissonnière, y entreposait ses poissons.(5)

Boigny, de 8 à 900 000 mètres cubes de tourbe étaient extraits en 1856, transformés en briquettes pour le chauffage puis comme engrais. L'exploitation de la tourbe s'est arrêtée progressivement et les marais sont devenus des étangs de pêche. Pendant la première guerre, ce sont les prisonniers allemands qui ont creusé les étangs du Saussaie et le Long Etang. L'étang numéro 1 a été entièrement créé par un seul homme et achevé dans les années 80 avec ce louchet (6) encore en place. Depuis les années 50, les étangs sont bordés de cabanons dont les pêcheurs profitent du rempoissonnage annuel de 3 tonnes de carpes, gardons, tanches et brochets (7).

Traversé par la route de Corbeil, Baulne a tout du village du Gâtinais, « pays des mille clairières et du grès ». Si sa partie haute est boisée et rocheuse, cette commune située aux portes de la Ferté-Alais a la chance d'avoir les pieds dans l'eau. Sur plusieurs kilomètres, du bourg au hameau de Boigny en contrebas, le nom des voies confirme cette présence aquatique : rue de l'Essonne (1), rue du moulin du gué, rue de la tourbière, rue des étangs et même un ancien chemin des laveuses. En créant en 1984 le Baulne Village a d'ailleurs trouvé naturel d'ajouter deux



Les étangs

Les poissons, Baulne n'en manque pas depuis la création de ses six étangs. En remontant vers Ballancourt, l'Essonne traversait autrefois des tourbières marécageuses exploitées industriellement au XIX^e siècle. Dans les marais de

Les puits

Dernier vestige d'une époque où il fallait chercher l'eau pour la boire, ce puits bien restauré datant du XVIII^e siècle a longtemps fonctionné (8). Si l'électricité, le téléphone et le gaz de ville sont arrivés à Baulne entre les deux guerres, ses habitants ont dû attendre 1963 pour voir l'eau couler du robinet.

■ Frédéric Delacourt

Remerciements



Remerciements à l'association Baulne Village et à sa présidente Nicole Devaux (2^e à partir de la gauche) qui a publié "Histoire illustrée de Baulne" rempli de photos et de cartes postales, disponible au <http://baulnevillage.free.fr>.

brochets à l'écu du dernier seigneur de Baulne (2).

Le moulin

La rivière Essonne est au bout d'une ruelle. Jusqu'en 1676 des chalands à fond plat traversaient la vallée rétrécie de Baulne en direction de Corbeil. Profitant du débit lent et régulier de la "rivière de La Ferté", un moulin du gué, bâti vers le XII^e siècle fonctionne encore (3). D'abord moulin à bras, puis à eau pour moudre le blé, il traite le chanvre et le lin sous la Restauration, avant de redevenir moulin à blé actionné par la vapeur en 1866. Pendant la guerre, une partie de la farine qu'il produit est transportée en barque pour nourrir les habitants de Boigny.

Les lavoirs

A la fin du XIX^e siècle, la question des lavoirs est à l'ordre du jour à Baulne. Constatant que les femmes du village, obligées d'aller blanchir leur linge dans



est situé dans un renforcement près de la place de la Liberté, où un peuplier de 30 mètres de hauteur a trôné jusqu'en 1907. Mort de vieillesse, il avait été planté en 1793. C'est cette même année, le 2 Nivôse de l'an II, que le maire et les Officiers municipaux de Baulne concèdent un accès à l'eau à Mondeville, situé à plus de 5 km dans les terres. Ses habi-

